

LA DÉCLARATION DU MINISTRE AU SUJET DU MOMENT OÙ LES TESTS ONT ÉTÉ FAITS

Mme Sheila Copps (Hamilton-Est): Monsieur le Président, c'est au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social que je m'adresse. J'aimerais qu'il se reporte aux propos qu'il a tenus le 8 décembre à la Chambre quand, en réponse à une question que je venais de lui poser, il a déclaré ce qui suit:

La députée m'interroge à propos de samedi. Le D' Todd a reçu les échantillons de l'Île-du-Prince-Édouard à 20 h 15 et a entrepris les tests le soir même...

Dimanche, après avoir effectué des tests toute la nuit durant...

Alors même que le ministre affirme qu'on a procédé à des tests la nuit durant, des fonctionnaires de son propre ministère nous ont déclaré hier qu'on n'avait procédé à aucun test au cours de la fin de semaine.

Du D' Todd, son spécialiste, ou du ministre, qui cherche à cacher la vérité, qui dit vrai?

Des voix: C'est une honte!

Des voix: Oh, oh!

L'hon. Jake Epp (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur le Président, je ne cherche pas à cacher la vérité, pas plus que le D' Todd ne cherche à fournir des renseignements différents de ceux qu'il possède.

Mme Copps: Il dit la vérité.

M. Epp (Provencher): Les propos que j'ai tenus le 8 décembre et que la députée a cités du harsard sont les renseignements que j'avais reçus. Si la députée se donne la peine d'examiner le communiqué remis hier aux journalistes à la conférence de presse, elle constatera que l'enquête s'est poursuivie le samedi. J'ai expliqué, et j'ai encore tenté de le faire aujourd'hui, que ce genre de renseignements fait l'objet de deux sortes d'enquêtes. La première se fonde sur les tests de laboratoire, la seconde sur les renseignements obtenus du grand public ainsi que sur ceux que j'ai fournis au sujet de la situation samedi dernier à l'Île-du-Prince-Édouard.

Quand j'ai fourni ces renseignements, monsieur le Président, j'ai été on ne peut plus franc et précis. Ce que la députée se refuse à accepter, c'est qu'il existe deux courants d'épreuves qui nous fournissent les données de nature à établir le lien médical. Monsieur le Président, c'est ainsi que les choses se passent dans nos laboratoires et dans nos hôpitaux chaque jour de la semaine. C'est ainsi qu'elles se passent dans les laboratoires médicaux à chaque moment de ma vie. Cela fait partie intégrante de la médecine et de la science médicale.

Monsieur le Président, j'ai fait état de tous les faits. J'ose espérer que la députée saura au moins comprendre que les hommes de science doivent se plier à une certaine discipline et qu'en tant que ministre, je dois en faire autant.

Mme Copps: Monsieur le Président, je prierais le ministre de ne pas se servir de ses hauts fonctionnaires comme d'un paravent.

Des voix: Oh, oh!

Des voix: Règlement!

Questions orales

M. le Président: A l'ordre. La députée sait que la gravité de cette affaire interdit les insinuations. A un autre moment, la députée voudra peut-être dans son argumentation tirer des conclusions à partir des réponses du ministre. Elle aura certainement ce privilège une autre fois. Cependant, je lui demanderais de poser ses questions en se basant sur les prétendus faits qu'elle connaît.

Je rappellerais aux autres députés que nous avons eu un grand nombre de questions sur ce sujet. La présidence a fait un effort considérable pour s'assurer que l'opposition puisse exercer son droit de les poser aussi souvent que possible. La députée de Hamilton-Est a la parole.

LES TESTS FAITS SUR DES SOURIS À OTTAWA—LA DÉCLARATION D'UN CHERCHEUR

Mme Sheila Copps (Hamilton-Est): Monsieur le Président, hier, nous avons appris de M. Todd que, contrairement à ce que le ministre a prétendu à la Chambre le 9 décembre, toutes les souris auxquelles on a injecté la toxine à Ottawa moururent. En fait, la situation était si grave que ce chercheur a dit que c'était la première fois à sa connaissance que toutes les souris mouraient d'une injection de toxine alimentaire. Je voudrais le citer: «Nous avons trois échantillons de deux souris et toutes les souris sont mortes, soit six sur six». Pourquoi le ministre a-t-il dit à la Chambre le 9 décembre qu'il y avait seulement un faible pourcentage des souris qui mouraient?

• (1130)

L'hon. Jake Epp (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur le Président, je le répète, j'ai donné cette information à la Chambre et à la députée. J'ai donné le nombre de souris qui ont été testées. J'ai ici le compte rendu de M. Todd, moi aussi, et l'expérience dont la députée parle n'est que l'un des tests, l'un des échantillons. Voilà de quoi la députée parle. Je n'ai pas nié cela.

Si elle dit que ce qu'elle avance est valide, il est certainement aussi valide pour moi de dire, comme je l'ai fait depuis le début, que si on considère toute la batterie de tests, comme le font mes chercheurs, on constate que sur 336 souris qui ont été testées, 93 sont mortes.

Mme Copps: Il y a 17 personnes hospitalisées.

M. Epp (Provencher): Ce que je veux souligner, c'est que les mesures qui ont été prises ont été basées sur les conclusions cumulatives de ces expériences médicales. C'est ainsi qu'on procède en médecine. C'est ainsi que l'information suit la voie hiérarchique dans le ministère, en passant par le sous-ministre adjoint à la direction générale de la protection de la santé au sous-ministre et au ministre.

Mme Copps: Vous refilez la responsabilité aux autres.

M. Epp (Provencher): Je ne refile la responsabilité à personne.

Mme Copps: C'est ce que vous faites. Vous êtes responsable.